

GRILLE DE PRIORISATION MULTICLIENÉTE DES DEMANDES DE SERVICES EN CLSC

Ce document identifie les critères de mise en priorité pour les usagers en attente d'un premier service en mission CLSC.

Prendre en compte la situation globale de l'utilisateur et en dégager un jugement clinique.

***Il est important de spécifier qu'à tout moment, si vous constatez des éléments pouvant vous laisser croire qu'il peut y avoir compromission de la sécurité et du développement chez un enfant, vous devez procéder à un signalement. Seuls les intervenants des centres jeunesse peuvent évaluer si la sécurité et le développement d'un enfant sont compromis.								
Priorité de la demande de services normalisée	PRIORITÉ 1 (P1) : URGENTE		PRIORITÉ 2 (P2) : PRIORITAIRE		PRIORITÉ 3 (P3) : ÉLEVÉE		PRIORITÉ 4 (P4) : MODÉRÉE	
Délais visés pour la prise en charge	Prise en charge et intervention immédiate ou à l'intérieure de 3 jours suivant la date de réception de la demande services.		Prise en charge et intervention à l'intérieur de 14 jours suivant la date de réception de la demande de services.		Prise en charge et intervention à l'intérieur de 30 jours suivant la date de réception de la demande de services.		Prise en charge et intervention à l'intérieur de 180 jours de préférence. Le délai peut excéder 180 jours, mais ne peut pas dépasser 365 jours suivant la date de réception de la demande de services.	
Niveau de risque et d'urgence	Présence d'un danger imminent pour l'intégrité, la santé, la sécurité de la personne et/ou de ses proches (famille), ou le maintien à domicile est compromis si les besoins ne sont pas répondus.		Présence de risque d'atteinte à l'intégrité, la santé, la sécurité de la personne et/ou de ses proches (famille), ou le maintien à domicile est compromis si aucune intervention n'est faite à court terme.		Présence de risque d'atteinte à l'intégrité, la santé ou la sécurité de la personne et/ou de ses proches (famille) en l'absence d'intervention à moyen terme pour l'aider à accomplir ses habitudes de vie ou pour le maintenir à domicile.		L'intégrité, la santé ou la sécurité de la personne et/ou de ses proches (famille) ne sont pas menacées à moyen terme, mais des interventions sont nécessaires pour l'aider à accomplir ses habitudes de vie et favoriser son maintien à domicile.	
Problématique (Risque à l'intégrité et la sécurité de l'individu ou de son réseau)	Usager ou autrui	Milieu	Usager ou autrui	Milieu	Usager ou autrui	Milieu	Usager ou autrui	Milieu
	Présente un danger imminent de : blessures graves, violence, homicide, suicide, feu, fugue, sans domicile, décompensation, détérioration de l'état de santé, etc.	Risque imminent d'hospitalisation, d'hébergement ou de placement.	Présente plusieurs facteurs aggravants de détérioration de la situation ou de l'état de santé à court terme.	Risque d'hospitalisation, d'hébergement ou de placement à court terme.	Présente quelques facteurs de risque de détérioration de la situation ou de l'état de santé à moyen terme.	Réponse aux besoins, pas de compromission imminente chez les usagers de 18 ans et plus.	Ne présente pas d'éléments de complexité, présente quelques facteurs de risque (1 ou 2), des problèmes de santé chronique pouvant amener une diminution des capacités à moyen/long terme.	Réponse aux besoins pour le moment. Absence d'imminence ou d'urgence.

GRILLE DE PRIORISATION MULTICLIENÉTE DES DEMANDES DE SERVICES EN CLSC

Ce document identifie les critères de mise en priorité pour les usagers en attente d'un premier service en mission CLSC.

Prendre en compte la situation globale de l'utilisateur et en dégager un jugement clinique.

	PRIORITÉ 1 (P1) : URGENT	PRIORITÉ 2 (P2) : PRIORITAIRE	PRIORITÉ 3 (P3) : ÉLEVÉE	PRIORITÉ 4 (P4) : MODÉRÉE
Vulnérabilité <i>Tenir compte de l'âge, des facteurs de risque, du portrait clinique et de la mobilisation des parents, le cas échéant.</i>	<ul style="list-style-type: none"> État dysfonctionnel dans de multiples sphères de vie. Situation critique actuelle ou imminente. État de santé instable ou en décompensation nécessitant une intervention dans les 72 heures. Besoins fondamentaux et développement compromis chez les usagers de 18 ans et plus. Santé et sécurité compromises chez les usagers de 18 ans et plus. 	<ul style="list-style-type: none"> État fonctionnel limité dans plusieurs sphères de vie. Situation de crise potentielle. Éléments de vulnérabilité pouvant compromettre la santé ou la sécurité chez les usagers de 18 ans et plus. Comportements à risque. État de santé à risque de se détériorer si aucune intervention n'est faite d'ici les 14 prochains jours. 	<ul style="list-style-type: none"> État fonctionnel devient limité. Quelques éléments de vulnérabilité pouvant compromettre la santé ou la sécurité chez les usagers de 18 ans et plus. État de santé stable, mais qui risque de se détériorer si aucune prise en charge n'est faite d'ici les 30 prochains jours. 	<ul style="list-style-type: none"> État fonctionnel stabilisé. Absence de dangerosité. État de santé stable.
État des ressources et présence de facteurs de protection.	<ul style="list-style-type: none"> Réseau inexistant, problématique ou nuisible. Absence de facteurs de protection. Absence de ressource/aucune ressource financière pouvant compenser les incapacités. Planification d'une sortie d'un centre hospitalier. Risque d'expulsion. Réseau familial non fonctionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau d'aide limité/problématique, insuffisant, épuisé. Peu ou pas de facteurs de protection. Difficultés d'accès aux ressources. Ressources financières limitées. Réseau familial vulnérable. 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau présent, mais en voie ou à risque d'épuisement ou de compromission. Peu de facteurs de protection. Réseau familial présentant des éléments de fragilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau présent, aidant, stable, pouvant compenser les incapacités. Aucun signe d'épuisement. Présence de facteurs de protection.